



Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 26 août 2010

Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD et Mr Emile PERRAUD, Adjoint.

Mmes Valérie CARPIN et Christine COCHET

Mrs Michel BATTISTELLA - Alain BOUVET - Pierre-Marie DUPORT - Bruno FORT - Fabrice GALLET - Laurent JOLY et Roland MOISSET

Absents : Mme Marie-Françoise PASCAL – Mrs Eric CURTET et André MASLANKIEWICZ

Pouvoirs : Mme PASCAL à Mme CARPIN et Mr MASLANKIEWICZ à Mr BONNARD

Secrétaire de séance : Mme Colette BLANCHARD

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

Ordre du jour :

➤ **Délibérations**

- Débat annuel sur l'eau- Rapport SOGEDO 2009
- Rapport annuel SIEA
- Rapport annuel SIVOM du Bas-Bugey
- Prestation de service pour contrôle des installations neuves d'assainissement non collectif
- Emprunt pour travaux d'eau potable à Cressieu

➤ **Informations diverses**

- Fonds de concours CCBBB pour assainissement Cressieu
- Point sur projets en cours, groupe scolaire, station épuration, adduction eau potable

➤ **Questions diverses**

Mme Colette BLANCHARD est nommée secrétaire de séance.

Procès-verbal du 07 Juillet : Pas d'observations. Il est adopté à l'unanimité.

➤ **Délibérations :**

- Débat sur l'eau : Suite à la discordance relevée dans le rapport technique annuel produit par la SOGEDO et présenté par Madame Colette Blanchard, 1^{ère} adjointe, lors de la précédente séance, le vote avait été reporté. La correction du document a été effectuée par la SOGEDO. Ce rapport, qui peut être consulté en mairie, est adopté à l'unanimité.

- Rapport annuel du SIEA :

Présenté par Mr Roland Moisset, délégué de la commune.

Le bilan financier fait apparaître un total de dépenses de travaux de 25.9 millions d'euro pour 2009.

Mr MOISSET rappelle le projet de changement de statuts étudié lors d'un précédent conseil municipal et souligne une refonte de la compétence liée à l'éclairage public.

Le Syndicat assure désormais l'entière compétence dans ce domaine.

Arrivée de Mr GALLET

Toutefois, les communes restent décisionnaires, s'agissant notamment du choix des matériaux (candélabres dans le cas d'amélioration esthétique des réseaux par exemple). Enfin Mr MOISSET indique que le SIEA sera doté d'une compétence nouvelle : les réseaux de chaleur.

Le document détaillé peut être consulté en mairie. Il est approuvé à l'unanimité.

- Rapport annuel du SIVOM :

Présenté par Mr Bruno Fort, délégué de la commune.

Il rappelle que les ordures ménagères - 4 183 tonnes pour 2009 - sont acheminées à Bourgoin Jallieu pour être incinérées et transformées en énergie de chauffage.

D'autres déchets – 173 tonnes - sont acheminés à Chambéry et traités par Eco Emballage.

Enfin, les DIB (Déchets Industriels Banals) – 720 tonnes - sont traités pour en faire du combustible.

L'ensemble des déchets est donc recyclé.

S'agissant des déchetteries gérées par le SIVOM : 8800 visites /mois pour 2009.

On note une baisse du recyclage des batteries et une augmentation du recyclage de la ferraille.

Arrivée de Mr BOUVET

Mr FORT précise que le compostage représente 1500 tonnes/an.

Le taux de recyclage pour 2009 est de 51%.

Une nouvelle compétence est prévue : le traitement des déchets dangereux.

L'excédent de fonctionnement s'élève à 3.4 millions d'euro et sera affecté d'une part à la réhabilitation du site des Erruts ainsi qu'à l'amortissement du coût de traitement des ordures ménagères.

Mr FORT évoque les travaux de la CLISS, créée pour surveiller et contrôler les opérations de réhabilitation du site de l'ancienne décharge de Ceyzérieu. Suite à la 1^{ère} réunion de cette commission, le dossier est toujours à la DREAL (services de la Préfecture).

Il indique enfin que le SIVOM propose des interventions dans les communes pour présenter le fonctionnement du syndicat aux élus.

Ce rapport, consultable en mairie est adopté à l'unanimité.

- Prestation de service pour le contrôle des installations d'assainissement autonomes.

Mme BLANCHARD, chargée du dossier, rappelle la discussion engagée lors de la séance du 7 juillet sur la proposition de la SOGEDO qui avait soulevé des interrogations quant à la phase « conseil » au moment de l'élaboration du projet. Après renseignements pris, il s'avère que cette prestation est réglementaire et Mme BLANCHARD propose donc au Conseil Municipal de retenir la proposition initiale de la SOGEDO.

Adopté à l'unanimité. Le Maire est autorisé à signer la convention correspondante avec la SOGEDO.

- Emprunt pour travaux d'eau à Cressieu.

Mr BONNARD indique que trois organismes bancaires ont été consultés : DEXIA, la Caisse d'épargne et le Crédit Agricole Centre-Est.

DEXIA a fait savoir qu'ils n'étaient pas en mesure de satisfaire les attentes de la commune.

Mr BONNARD donne connaissance des propositions de la Caisse d'épargne et du CRCA Centre-Est qui s'établissent comme suit :

Montant emprunté : 450 000 €

Durée : 25 ans

Taux Caisse d'épargne : 3.78%+ frais de dossier 150 €

Taux CRCA Centre-Est : 3.46% sans frais de dossier.

Mr le Maire propose donc de retenir l'offre du CREDIT AGRICOLE CENTRE-EST.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal accepte la proposition du Maire et l'autorise à entreprendre les démarches et à signer tout document nécessaire à la réalisation de cet emprunt.

➤ **Informations :**

- Fonds de concours de la Communauté de Communes Belley Bas-Bugey pour la construction de la station d'épuration de Cressieu: 7 582 €

- Point sur les travaux en cours :
 - ↳ Station d'épuration de Cressieu : appel d'offre en cours, ouverture des plis le 30/08 à 18 heures à la Communauté de Communes Belley Bas-Bugey,
 - ↳ Travaux d'eau potable : réunion de lancement des travaux le 6 septembre à 9 heures à Cressieu,
 - ↳ Construction du groupe scolaire : réunion pour revoir le projet intégrant les dernières modifications le 6 septembre à 18 heures en mairie.

- Annulation du repas champêtre en raison du manque de participants.

- Le départ du Père Page est reporté. Il devrait passer encore une année dans la paroisse.

➤ **Questions Diverses :**

- Laurent Joly voudrait savoir où en est la DUP (Déclaration d'Utilité Publique) pour le puits de captage. Mr Bonnard répond que le dossier est toujours en cours d'instruction par les services de l'Etat.
- Christine Cochet demande si la vérification des ponts a été réalisée. Didier Bonnard lui indique que le contrôle a été effectué au mois de juin mais le rapport n'a pas encore été communiqué à ce jour.
- Question de Pierre Dupont à propos du club de Foot. Mr Bonnard lui précise que le nouveau projet a été présenté au mois de juillet et que, conformément à l'engagement qui avait été pris, les infrastructures ont été réouvertes. Le versement de la subvention annuelle qui avait été suspendue fera l'objet d'une discussion au prochain conseil.
- Bruno Fort fait le point sur le dossier du contrôle périodique des bâtiments.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 50.

Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 26 août 2010.

**Chazey-Bons, le 27 août 2010
Le Maire, Didier BONNARD**